

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Jean Griess-Traut, 8 mars 1866](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jean Griess-Traut, 8 mars 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (305r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean Griess-Traut, 8 mars 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45446>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 mars 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Griess-Traut, Jean \(1814-1882\)](#)

Lieu de destination 7, rue de l'Arc, Alger (Algérie)

Description

Résumé Godin se réjouit de la visite de Jean Griess-Traut annoncée en 1867. Il ne peut satisfaire son désir d'obtenir les statuts et règlements du Familistère car ceux-ci n'existent pas. Il indique à Griess-Traut qu'il ne peut mettre à profit les documents qu'il lui a envoyés sur la question algérienne.

Mots-clés

[Familistère](#), [Livres](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées [Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#)

Œuvres citées [Oyon \(Auguste\), *Le Familistère de Guise : une véritable cité ouvrière*, Librairie des sciences sociales, Paris, 1865.](#)

Lieux cités [Algérie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Genève le 4 mars 1866

305

M. Monsieur J. Grises-Trant
rue de la Cour 7. à Alger

Monsieur

Je me félicite au premier de la date
que vous me faites l'honneur de m'annoncer
par le 1866 mais pour le moment je
ne saurais vous donner satisfaction
quant aux statuts et règlements de
l'Association de Statuts et règlements de
nécessaire jusqu'à cette fondation
et ma propriété si plus tard il doit
en résulter pour les faits ultérieurs que
je me propose de faire sortir de cette
entreprise. le moment n'est pas arrivé
de les publier. quand aux règlements
en examinant plus attentif de la brochure
de l'Association vous fera voir qu'il n'y
en a pas d'autres que la liberté
individuelle réglant la conduite de
chaque par l'influence de milieu
moralisateur

J'ai le regret de vous dire que je
ne vois aucun moyen de mettre à
profit les documents que vous m'avez
sur la question algérienne mes rapports
ou me le permettent pas

Je vous prie d'agréer Monsieur mes sentiments
dévoués

Edouard